

Déclaration Préalable

CSEE mai 2023

Madame La Présidente,

Mesdames et Messieurs les élus, et représentants de la direction.

Une page se tourne.

Ce CSE est à priori, le dernier avec Mme Patricia Goriaux comme présidente de l'instance, en tant que directrice Orange de la DOGSO ;

Force est de constater que la CFE-CGC a souvent été en désaccord avec vous Mme la présidente. Si nous partageons en général les diagnostics concernant l'évolution de notre belle entreprise, nos conclusions diffèrent sur les solutions à mettre en œuvre.

Que cela soit dans le domaine commercial, industriel ou social, notre interprétation de ce que la DOGSO doit impulser s'est heurté régulièrement à votre vision et votre action.

En effet, nous considérons comme vous que l'entreprise doit se réinventer, doit évoluer pour s'adapter aux nouvelles attentes des clients, aux pratiques de nos concurrents et aux contraintes de la tutelle publique.

Mais pas en faisant appel toujours plus à la sous-traitance, à l'interim et au pilotage de filiales ! Pas en réduisant les unités techniques et commerciales comme peau de chagrin !

Nous avons souvent ici trouvé que vous mettiez beaucoup trop de zèle à mettre en œuvre la politique décidée dans les hautes sphères parisiennes, trop souvent déconnectées de la réalité du terrain.

D'aucun ont parlé de rigidité dans votre attitude, quand d'autres parlaient de rigueur.

En matière sociale, les ordonnances Macron ont chamboulé les instances représentatives du personnel, et remis à plat les pratiques, usages et fonctionnements de celles-ci. De plus, l'accord Orange sur le dialogue social de mai 2019, que la CFE-CGC n'a pas signé, a rajouté une couche supplémentaire de contraintes sur les IRP.

Et nous vous avons ainsi entendu souvent répéter « l'accord, tout l'accord, mais rien que l'accord », là où les élus espéraient un peu de souplesse, un peu plus d'esprit et moins de lettre, pour paraphraser l'adage.

Nous avons bien compris qu'il n'était pas question pour vous de créer un précédent en accordant des moyens supplémentaires, mêmes limités ; Logiquement la mise en œuvre d'un Règlement Intérieur plus généreux, plus facilitant et mieux disant, voulu par la majorité des élus de cette instance s'est heurté à votre opposition, jusque devant les tribunaux.

Pour autant Madame la Présidente, il nous faut reconnaître ici et devant vous un ensemble de faits à mettre à votre crédit.

Tout d'abord, vous avez marqué l'assistance par votre parfaite connaissance des dossiers présentés, pourtant si nombreux et si divers. Vous avez toujours fait montre d'une maîtrise et d'une perception fine des enjeux, ce qui a rendu nos échanges constructifs, même si pas toujours en phase.

Ensuite, vous avez systématiquement mis un point d'honneur à répondre à toutes les questions des élus, longuement et patiemment. Vous avez montré une certaine sensibilité pour les situations liées au handicap, vous

avez défendu des sujets qui semblent vous tenir à cœur comme l'égalité H/F et l'équilibre Vie Privée/Vie Professionnelle.

Même si malheureusement, dans les faits sur le terrain nous avons quelquefois trouvé une grande différence entre les intentions affichées et la réalité mise en œuvre. Cela s'explique sans doute par les contraintes budgétaires de plus en plus grandes exercées sur les Directions Orange, et le pouvoir de moins en moins délégué aux régions par la direction Nationale Orange.

Dans certains dossiers où la composante humaine était particulièrement marquée, nous avons apprécié votre attitude bienveillante. A quelques reprises, vous avez su prendre en compte des résolutions ou demandes de reports qui allaient dans le sens de l'intérêt commun, alors que vous n'y étiez pas obligée.

Dans cette vaste pièce de théâtre qui se joue tous les mois, où les rôles de chacun sont codifiés, vous avez présidé à chaque fois, sans en manquer un seul, tous les CSE de la mandature.

Vous y avez tenu à la fois et tour à tour le rôle :

- De grand timonier
- De gardien du temps
- De garant du droit
- D'animateur
- D'arbitre
- De juge
-

Pour tout cela vous avez gagné le respect des élus de la CFE-CGC, et nous le pensons, de l'ensemble des membres de l'instance.

Vous allez sans doute célébrer votre départ de l'entreprise par un ou même plusieurs pots de départs. C'est bien normal.

Du coup, nous souhaitons en profiter pour signaler qu'à la DOGSO, tout le monde n'est pas logé à la même enseigne quand il s'agit de partir en TPS ou à la retraite. Il y a 2 poids deux mesures Mme la Présidente, selon le rang que l'on occupe dans la hiérarchie. On ne compte plus le nombre de salariés qui ont disparus de leur service à l'insu de leurs collègues, sans que le manager n'ait pu, par manque de budget ou de politique sociale, organiser une petite réception.

Or, le pot de départ est un véritable marqueur social de reconnaissance de carrière, ne pas en bénéficier peut générer un vrai traumatisme.

C'est pourquoi la CFE-CGC demande qu'un budget soit débloqué à chaque fois qu'un collaborateur quitte l'entreprise afin de le célébrer dignement pour services rendus à Orange.

Mais revenons à vous Mme Goriaux

Alors donc une page va se tourner, alors certes on n'a pas toujours été d'accord : mais on sait qui on perd, on ne sait pas qui on gagne !

Ainsi, au moment de se quitter, je vous souhaite Mme Goriaux, au nom de la CFE-CGC, une nouvelle vie hors d'Orange riche et épanouissante, aussi longue qu'heureuse et capable de combler toutes vos aspirations.

Et nous garderons en mémoire votre humour si particulier, mélange de second degré et d'ironie, qui arrivait souvent à point pour dénouer une ambiance quelquefois un peu tendue.

Merci de votre écoute



cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

